

Délibération 2021-102-CA P

**Séance du 9 décembre 2021**

**Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration**

**Plan de contrôle interne 2022**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière à distance le jeudi 9 décembre 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint ;

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Eric Bricout, cellule d'aide au pilotage, qui présente le plan d'action de contrôle interne au titre de l'année 2022 au sein de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le plan d'action de contrôle interne pour l'année 2022 de l'Université Polytechnique Hauts-de-France selon le document annexé à la présente délibération.**

**Pour : 23 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

Valenciennes, le 10 décembre 2021

Le Président  
Professeur Abdelhakim Artiba





INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUÉES  
HAUTS-DE-FRANCE



Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE

# Contrôle Interne Comptable et Budgétaire

## CA du 9 décembre 2021

annexe délibération 2021-102 CA P 9 décembre 2021

# **Contrôle Interne**

## **Comptable et Budgétaire**

**Obligations :** article 215 à 219 du décret GBCP

**Objectifs :** identifier et maîtriser les risques

**Moyens :** un diagnostic partagé entre l'UPHF et l'INSA Hauts-De-France. Une cartographie des risques approuvée et un plan d'action mis en place.

# Diagnostic annuel :

## Identification des risques 2021

Risques identifiés 2021 Cycle - Processus	Risque très élevé	Risque fort	Risque moyen	Risque faible	Risque très faible	Total Risques
<b>1. Immobilisations</b>						
1. Autres immobilisations corporelles		3				3
<b>2. Engagements et Provisions</b>						
1. Provisions pour risques et charges				2		2
<b>3. Dépenses</b>						
1. Commande publique	1		2	5	11	19
2. Déplacements			1		2	3
3. Rémunération	1	2	4	17	16	40
4. Comptes fournisseurs / Agents					1	1
<b>4. Produits / Recettes</b>						
1. Dotations et subventions			2			2
2. Ressources propres	1		1	1	2	5
3. Comptes Clients				1		1
<b>5. Trésorerie et dette</b>						
1. Compte bancaire					3	3
2. Numéraire					1	1
3. Régies				1		1
4. Trésorerie à court terme				1		1
<b>6. Budget</b>						
1. Programmation Budgétaire					1	1
2. Suivi Budgétaire			1		1	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>85</b>
<b>%</b>	<b>4%</b>	<b>6%</b>	<b>13%</b>	<b>31%</b>	<b>47%</b>	<b>100%</b>
<b>RAPPEL 2020</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>37</b>	<b>86</b>

Dans la cartographie, les risques sont triés par cycle et processus

Trois critères sont identifiés pour procéder à l'évaluation d'un risque :

1. La probabilité (P) de survenance du risque et/ou récurrence du risque.

2. L'impact (I) et les conséquences financières et comptables du risque : l'impact financier correspond aux montants estimés en euros du risque.

Les conséquences financières sont les conséquences du risque dans les procédures financières (retard de paiement, rejet de

3. Le manque (M) de maîtrise du risque.

Afin de donner une cotation au risque, chaque critère est noté de 1 à 5.

La cotation globale du risque se fait en multipliant les notes données pour chaque critère.

Chaque risque est ensuite classé dans la cartographie en fonction de sa note, allant des risques les plus faibles aux risques les plus importants selon l'échelle suivante :

Niveau de risque	P*I*M (maxi 125)
Risque très élevé	PIM>45
Risque Fort	44=<PIM>30
Risque Moyen	30=< PIM>15
Risque Faible	15=<PIM>6
Risque Très Faible	6=<PIM

# Proposition du plan d'action 2022

Risques prioritaires pour 2022	Processus	Contexte	Impact	Actions prévues en 2021	Acteurs	Etat avancement UPHF 2021	Plan Action 2022
1 • Paiement des intervenants extérieurs ne respectant pas la circulaire N°2017-078 du 25/04/2017 (paiement mensuel)	RH • Gérer les carrières et rémunérations	Les intervenants extérieurs doivent être payés mensuellement mais les états de paiement provenant des componantes ne suivent pas les délais.	Non respect de la réglementation, image de marque négative	Securiser la mise en place/mise des heures complémentaires des vacataires en établissant les états de paiement à partir de VT	DG-DRH-Etablissement-Componante-Composante	- Suppression des vacataires inactifs dans VT - Audit par le groupe stagiaires IMA - Modification du calendrier de paiement - Tableau de suivi partagé - Indicateur : heures placées/heures payées	- Analyse des dossiers non validés (motif des rejets - processus de relance...) - Partage des indicateurs déterminés en 2021 avec les componantes et services (détermination d'objectifs partagés) - Réexion sur un outil de dématérialisation. - Etat de paiement automatisées (IUT) à généraliser - Revue process de paie des vacataires
2 • Délai de paiement des fournisseurs supérieure au cadre légal (30 jours)	AFC • Executer les dépenses	Diverses causes entraînent un retard de paiement la commande est traitée en régulation, la validation du service fait tardivement, le groupe de marchandise ne correspond pas au compte général, un gestionnaire est absent à un stade du traitement, la facture n'est pas déposée sur chorus pro	Le dépassement du délai réglementaire de trente jours implique des intérêts moratoires. Image de marque négative	Analyse de toute la chaîne financière et comptable (de remise du besoin au paiement) Adaptation des outils et méthodes	Etablissement-componante, composantes et services, DAF UPHF-DAF INSA - AC-DG CAP	- Mise en place de formations règles comptables et financières et outils (INSA). - Dépôt bonnes pratiques comptables et financières sur l'internet. - Etats de factures >30 envoyé par l'AC (ZRM03) 1 xmois en plus des WF automatisques. - Indicateurs : nb factures payées à 30j / Delai moyen de paiement des factures / Montant des intérêts moratoires.	- Plan d'action : formaliser la procédure achats. - Relance des formations règles comptables et financières et outils de l'établissement. - Analyse des causes des retards de paiement. - Partage des indicateurs déterminés en 2021 avec les componantes et services (détermination d'objectifs communs).
3 • Convention ou contrat dont l'exécution n'est pas justifiée à temps par défaut de suivi administratif empêchant le recouvrement	AFC•Prendre en charge les recettes et recouvrer les créances	Des projets sont déposés auprès de financeurs donnant lieu à un conventionnement dont le recouvrement s'annonce impossible faute d'exécution du projet et/ou de capacité à le justifier. Le contexte à justifier peut rendre critique pour l'établissement la non exécution des ressources propres prévisionnelles	Risque de non soutenabilité financière, Risque de non adhésion des financeurs aux projets de l'établissement.	Mettre en place un outil de suivi régulier des justifications des contrats et conventions	DG-DRV-DAF UPHF - DAF INSA - PRESIDENCE	- Présentation de l'outil Oscar AC/DAF/DRV-CAP - Phase test de l'outil avec un avis favorable DAF, AC et labs (services administratifs). - Mise en production de l'outil à la DRV	- Détermination d'indicateurs: - Taux de consommation du budget - Respect de l'échéancier de facturation - Taux de recouvrement des conventions - Taux d'échec des dépenses - Ecriture d'un guide des bonnes pratiques sur l'éligibilité des dépenses par type de financeur. OSCAR: - Présentation de l'outil aux directeurs de labos pour généralisation - résolution du pb de connexion SIFAC/Oscar (parties receuses et débiteur) - Déploiement d'Oscar au sein du PDP à envisager -Procédure commune

# Points de vigilance 2022

Tâche	Risque encouru	Domaine (organisation, documentation, traçabilité)	Observations	P	I	M	PIM	Caractérisation du risque
Mise en paiement des rémunérations des étudiants sous contrat	Paiement dans un délai non raisonnable (M+2 après SF)	Organisation	non conformité avec la réglementation	4	3	3	36	Risque Fort
Encaissement des droits d'inscription et taxe d'apprentissage	Identification des recettes et respect du déclage UPHF et/ou Etablissement composante	Tracabilité		3	4	3	36	Risque Fort
Sortie des biens de l'inventaire comptable	Début d'inventaire annuel des équipements avec rapprochement comptable	Tracabilité	Non communication des biens à sortir par les services gestionnaires ou communications non exploitables en l'état	3	5	2	30	Risque Fort